

## Déviations 03/2025

Un aperçu des déviations du **13 janvier 2025** au **19 janvier 2025** pendant cette période le système préférentiel d'utilisation des pistes à l'Aéroport de Bruxelles-National (P.R.S.) n'a pas pu être appliqué de façon permanente notamment en raison d'un dépassement des normes de vent sur les pistes 25R/L.

Les changements de piste ont pour objectif principal d'assurer la sécurité du trafic aérien afin que les avions décollent et atterrissent face au vent.

Date	Jour	PRS	Déviations	Période	Raison déviation
		A/D	A/D		
13/01/2025	LUN	25/25R	25R/25R	1400-1459	Mesures circulaires ILS piste 25L.
14/01/2025	MAR	25/19,25R	25/25R	2342-0000	Conditions météorologiques à l'aéroport.
15/01/2025	MER	25/19,25R	25/25R	0000-0600	Suite.
		25/19,25R	25/25R	2300-0000	Conditions météorologiques à l'aéroport.
16/01/2025	JEU	25/19,25R	25/25R	0000-0600	Suite.
		25/19,25R	25/25R	2300-0000	Conditions météorologiques à l'aéroport.
17/01/2025	VEN	25/19,25R	25/25R	0000-0600	Suite.
18/01/2025	SAM	25/19,25R	25L/19	1903-1931	Papi ILS hors service sur la piste 25R.
19/01/2025	DIM	25/19,25R	25/25R	0802-0815	La demande de trafic dépasse la capacité du PRS.
			25/25R	0857-1600	Conditions météorologiques à l'aéroport.
		19/19	25/25R	2300-0000	Couche nuageuse à 200 pieds, visibilité 1800m.



**Renseignements fournis à titre indicatif sans aucune reconnaissance préjudiciable**

Ce document ne peut en aucun cas être publié, transformé, utilisé dans un autre cadre que pour l'information exclusive de son destinataire sans une autorisation expresse du Service de Médiation du Gouvernement Fédéral pour l'Aéroport de Bruxelles-National.

**Deze inlichtingen worden u verstrekt onder alle voorbehoud**

Dit document is voor persoonlijk gebruik en mag in geen enkel geval verspreid, gewijzigd noch gepubliceerd worden zonder de uitdrukkelijke toestemming van de Ombudsdienst van de Federale Regering voor de Luchthaven Brussel-Nationaal.

